



Annulation de commande d'un client remboursement acompte

Par **Sebounette**, le **19/09/2015** à **18:54**

Bonjour

J'ai un souci avec un client, à qui j'ai fait un devis dans lequel je demandais un acompte de 30% à la commande.,

Celui ci est venu a mon bureau pour me donner cet acompte et me passer sa commande. En discutant finalement il décide de peut être changer une partie de la commande et me demande de lui chiffrer la différence.

Je ne fais pas signé le devis puisque j'ai un acompte

Et je commande la marchandise nécessaire à la fabrication (le changement éventuel du client n'a aucune incidence sur mes achats)

J'envoie au client le petit différentiel suite à sa demande (40€)

Et la il m'envoie un mail pour me dire qu'il ne donnera pas suite et qu'il ne fera rien faire, parce qu'il a dépassé son budget

Il me demande de lui rembourser son acompte!

Et me dit qu'il n'a jamais passé de commande!

Il a meme fait appeler son conseiller juridique pour me mettre en demeure de lui rendre son acompte (100€)

Par principe et devant cette mauvaise foi de plus en plus fréquente je n'ai pas envie de laisser passer ça!!!

Est ce que vous pouvez me donner des infos

Merci beaucoup